

« Au coeur de la famille - Fondation d'entreprise OCIRP »

Enfants en deuil de parents : appel à projets jusqu'au 15 juin 2011

Appel à projets 2011 : clôture des candidatures le 15 juin 2011

Pour aider les enfants et jeunes adolescents orphelins à être pleinement dans la vie et à construire leur avenir, la fondation d'entreprise OCIRP a pour objectif de :

- soutenir toutes actions menées par des associations ou des organismes d'intérêt général à but non lucratif, en direction des orphelins et de leur famille. Ces actions peuvent concerner la santé bien sûr, mais aussi les vacances, les loisirs, l'éducation, la culture...
- encourager les actions de sensibilisation et de formation en direction des professionnels de l'enfance ou de l'éducation (écoles, crèches, centres de loisirs...);
- promouvoir la recherche en sciences humaines et sociales, pour approfondir les connaissances sur ce sujet.

Dotée d'un budget de 1,7 million d'euros sur cinq ans, la fondation d'entreprise OCIRP a pour vocation de faire connaître et reconnaître la situation de l'état d'orphelin en France.

La remise des soutiens financiers aura lieu à l'occasion d'un colloque organisé à l'Assemblée nationale le 11 octobre 2011 en matinée.

CONTACTS

Emmanuelle Enfrein
Responsable de la Fondation
01 44 56 22 36
06 73 24 97 69
enfrein@ocirp.fr

Cathy Puthois
Adjointe de la directrice
de la Fondation
01 44 56 22 52
puthois@ocirp.fr

Informations : www.fondation-ocirp.fr ou fondation@ocirp.fr

En France aujourd'hui, un enfant par classe en moyenne est orphelin

Les débats des experts, réunis lors de la table ronde organisée pour le lancement de la fondation d'entreprise OCIRP*, ont révélé combien ces enfants sont ignorés des études ou des enquêtes sociologiques et peu pris en compte dans le cadre des politiques sociales et familiales. Population méconnue, ce sont pourtant 800 000 jeunes de moins de 25 ans qui ont perdu un ou leurs parents, ce qui représente en moyenne un enfant orphelin dans une classe de trente élèves. C'est ce que révèle la dernière étude de l'INED publiée en 2003 sur le sujet, la précédente datant de... 1947 ! Et pourtant, une étude quantitative et qualitative complémentaire, réalisée en 2007 et portant sur un échantillon de plus de 8 500 jeunes bénéficiaires de rentes OCIRP, a mis en exergue les attentes et les besoins réels de ces enfants « ordinaires avec un destin particulier ».

* Actes de la table ronde du 1^{er} octobre 2009 sur demande.

Depuis plus de 40 ans, l'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance) regroupe des organismes de prévoyance qui ont pour vocation de protéger la famille face aux risques décès, handicap ou dépendance. Ces garanties de prévoyance assurent les salariés dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise ou d'une branche professionnelle.